

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

#### TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray-1082 Tunis

La société Tunisie Leasing publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 31 Décembre 2004 accompagnés de l'avis du Commissaire Aux Comptes Mr. Noureddine Hajji sur les résultats provisoires.

#### BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre 2004</u>	<u>31 décembre 2003</u>
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles		1 444 653	1 356 654
Moins : amortissements		<u>(1 064 160)</u>	<u>(831 709)</u>
	4	<u>380 493</u>	<u>524 945</u>
Immobilisations utilisées par la société		2 299 696	2 457 143
Moins : amortissements		<u>(1 588 723)</u>	<u>(1 587 010)</u>
	5	<u>710 973</u>	<u>870 133</u>
Immobilisations destinées à la location		487 752 354	451 800 583
Moins : amortissements		<u>(275 026 541)</u>	<u>(247 641 094)</u>
Moins : provisions		<u>(5 763 888)</u>	<u>(4 686 032)</u>
	6	<u>206 961 925</u>	<u>199 473 457</u>
Immobilisations financières		19 317 031	19 108 146
Moins : provisions		<u>(1 099 932)</u>	<u>(1 055 171)</u>
	7	<u>18 217 099</u>	<u>18 052 975</u>
Total des actifs immobilisés		<u>226 270 490</u>	<u>218 921 510</u>
Autres actifs non courants	8	<u>617 694</u>	<u>601 908</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<u>226 888 184</u>	<u>219 523 418</u>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Clients et comptes rattachés		17 009 515	17 122 973
Moins : provisions		<u>(12 323 477)</u>	<u>(11 678 622)</u>
	9	<u>4 686 038</u>	<u>5 444 351</u>
Autres actifs courants	10	3 147 558	2 213 447
Placements et autres actifs financiers	11	3 718 257	4 056 380
Liquidités et équivalents de liquidités	12	<u>3 940 363</u>	<u>4 059 482</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<u>15 492 216</u>	<u>15 773 660</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<u>242 380 400</u>	<u>235 297 078</u>

#### BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre 2004</u>	<u>31 décembre 2003</u>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		20 000 000	17 500 000
Actions propres		0	0
Réserves		6 635 748	8 920 325
Résultats reportés		<u>9 092 509</u>	<u>8 505 629</u>
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>35 728 257</u>	<u>34 925 954</u>
Résultat de la période		2 889 825	3 508 471

Tunisie leasing - (suite) -

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	13	<u>38 618 082</u>	<u>38 434 425</u>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts	14	112 862 995	88 980 088
Autres passifs financiers	15	3 650 388	3 095 793
Provisions	16	<u>416 786</u>	<u>502 083</u>
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>116 930 169</u>	<u>92 577 964</u>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	17	8 537 511	10 303 826
Autres passifs courants	18	11 822 195	10 970 920
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	<u>66 472 443</u>	<u>83 009 943</u>
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>86 832 149</u>	<u>104 284 689</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>203 762 318</u>	<u>196 862 653</u>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<u>242 380 400</u>	<u>235 297 078</u>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Période du 1er janvier au 31 DECEMBRE 2004**  
(exprimé en dinars)

		Notes	31 décembre 2004	31 décembre 2003
<b>REVENUS DE LEASING</b>				
Revenus bruts du leasing			114 278 509	104 110 466
Intérêts de retard			925 952	1 171 643
Variation des produits réservés			165 976	(201 863)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location			<u>(93 322 545)</u>	<u>(84 133 444)</u>
<b>Total des revenus de leasing</b>	20		<u>22 047 892</u>	<u>20 946 802</u>
<b>CHARGES FINANCIERES NETTES</b>				
	21		(11 968 257)	(11 218 609)
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>				
	22		<u>571 858</u>	<u>650 105</u>
<b>PRODUIT NET</b>				
			<b><u>10 651 493</u></b>	<b><u>10 378 298</u></b>
Charges de personnel	23		(2 062 831)	(1 903 244)
Autres charges d'exploitation	24		(2 111 390)	(2 064 244)
Autres produits d'exploitation			80 212	59 944
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25		(2 369 976)	(1 900 136)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25 bis		(44 761)	161 451
Dotations aux amortissements des immobilisations propres et aux provisions pour risques divers	26		<u>(554 660)</u>	<u>(518 336)</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				
			<b><u>3 588 087</u></b>	<b><u>4 213 733</u></b>
Autres gains ordinaires	27		92 780	137 027
Autres pertes ordinaires	28		<u>(30 750)</u>	<u>(276 606)</u>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>				
			<b><u>3 650 117</u></b>	<b><u>4 074 154</u></b>
Reprises sur provisions pour impôt différé	16		213 326	170 836
Impôt sur les bénéfices	29		<u>(973 618)</u>	<u>(736 519)</u>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>				
			<b><u>2 889 825</u></b>	<b><u>3 508 471</u></b>
Eléments extraordinaires			<u>0</u>	<u>0</u>
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>				
			<b><u>2 889 825</u></b>	<b><u>3 508 471</u></b>
Effet des modifications comptables (net d'impôt)			0	55 503
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>				
			<b><u>2 889 825</u></b>	<b><u>3 563 974</u></b>
Résultat par action	13		<b>1.445</b>	<b>1.754</b>

Tunisie leasing - (suite) -

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(exprimé en dinars)

	Notes	31 décembre 2004	31 décembre 2003
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients		133 344 921	120 174 211
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(5 295 285)	(4 130 072)
Intérêts payés		(10 733 789)	(11 080 463)
Impôts et taxes payés		(4 838 704)	(6 732 981)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location		(122 622 214)	(110 416 558)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location		6 850 090	5 013 868
Autres flux de trésorerie		<u>(117 544)</u>	<u>261 497</u>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(3 412 524)</u>	<u>(6 910 498)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(242 894)	(1 004 738)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		70 524	102 218
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(2 015 219)	(4 031 690)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		<u>1 772 172</u>	<u>367 956</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(415 417)</u>	<u>(4 566 254)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions		(2 716 544)	(2 364 160)
Encaissements provenant des emprunts		69 684 464	89 219 000
Remboursement d'emprunts		(52 103 001)	(75 207 091)
Flux liés au financement à court terme		<u>(6 500 000)</u>	<u>(4 200 000)</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>8 364 919</u>	<u>7 447 749</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u><u>4 536 978</u></u>	<u><u>(4 029 003)</u></u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(2 550 899)	1 478 104
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	30	1 986 079	(2 550 899)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

Tunisie leasing - (suite) -

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la 1<sup>ère</sup> tranche
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la 2<sup>ème</sup> tranche
- 1 action nouvelle pour 6 anciennes pour la 3<sup>ème</sup> tranche
- 1 action nouvelle pour 7 anciennes pour la 4<sup>ème</sup> tranche

Ainsi, le capital social s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de 20.000.000 Dinars divisé en 2.000.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

## **NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### **2-1 : Immobilisations exploitées par la société**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%
- Autres matériels	4 ans	25%

### **2-2 : Immobilisations destinées à la location**

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques ».

Tunisie leasing - (suite) -

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

**2-3 : Portefeuille titres**

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

**2-4 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

**2 -5 : Politique de provisions**

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% (1,5% de 1996 à 2000) de l'encours des loyers. Cette proportion couvre aussi bien le principal que les produits réservés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

**2-5-1 Les classes sont au nombre de 5 :**

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

**A- Actifs courants** : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

**B1- Actifs nécessitant un suivi particulier** : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

**B2- Actifs incertains** : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

**B3- Actifs préoccupants** : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Tunisie leasing - (suite) -

**B4- Actifs compromis** : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

### **2-5-2 Les garanties réelles**

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

### **2-5-3 La valeur du matériel en leasing :**

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

### **2-6 : Provisions pour impôt**

Jusqu'au 31 décembre 1999, le bénéfice imposable de la société est calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 20%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, déduction faite des provisions constituées en franchise d'impôt.

### **2-7 : Comptabilisation des revenus**

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

### **2-8 : Impôts sur les bénéfices**

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement, a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement ;
- Déduire les amortissements fiscaux ;
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Tunisie leasing - (suite) -

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

**2-9 : Taxe sur la valeur ajoutée**

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

(exprimé en dinars)

**NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Désignation	Taux d'amort	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de période	
Fonds de commerce	5%	51 286	-	-	51 286	-	-	546	420	966	-	-	0
Logiciels	33%	1 075 562	139 285	229 806	-	-	1 444 653	831 163	232 997	-	-	1 064 160	380 493
Logiciels (en cours)		229 806	-	(229 806)	-	-	-	-	-	-	-	-	0
<b>TOTAUX</b>		<b>1 356 654</b>	<b>139 285</b>	<b>-</b>	<b>51 286</b>	<b>0</b>	<b>1 444 653</b>	<b>831 709</b>	<b>233 417</b>	<b>966</b>	<b>-</b>	<b>1 064 160</b>	<b>380 493</b>

**NOTE 5 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Désignation	Taux d'amort	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de période	
Terrain	0%	39 168	-	-	-	-	39 168	-	-	-	-	-	39 168
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	0
Matériel de transport	20%	219 362	1 089	-	-	-	220 451	90 101	43 426	-	-	133 527	86 924
Mobilier de bureau	10%	685 143	18 490	-	61 501	-	642 132	349 757	45 738	34 247	-	361 248	280 884
Matériel informatique	15% et 33%	889 228	31 675	-	-	-	920 903	701 617	82 570	-	-	784 187	136 716
Installations générales	10%	593 572	20 755	-	998	166 957	446 372	363 414	31 374	191	115 506	279 091	167 281
<b>TOTAUX</b>		<b>2 457 143</b>	<b>72 009</b>	<b>-</b>	<b>62 499</b>	<b>166 957</b>	<b>2 299 696</b>	<b>1 535 559</b>	<b>203 108</b>	<b>34 438</b>	<b>-</b>	<b>1 588 723</b>	<b>710 973</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, un lot de matériel informatique étant amorti selon le mode dégressif.

**NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION**

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur Nette</u>
- Immobilisations en location	353 959 010	(156 101 649)	197 857 361
- Immobilisations, contrats suspendus	27 200 838	(14 744 982)	12 455 856
- Immobilisations, contrats échus	104 540 410	(104 179 910)	360 500
- Immobilisations en cours	2 052 096	-	2 052 096
<b>Totaux</b>	<b>487 752 354</b>	<b>(275 026 541)</b>	<b>212 725 813</b>

Tunisie leasing - (suite) -

- Provisions pour dépréciation		(5 763 888)	(5 763 888)
- Soldes au 31 décembre 2004	487 752 354	(280 790 429)	206 961 925

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Soldes au 31 décembre 2003	451 800 583	(252 327 126)	199 473 457
Additions de l'exercice			
- Investissements	107 965 657	-	107 965 657
- Relocations	1 190 083	-	1 190 083
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la valeur résiduelle	(56 941 421)	56 856 452	(84 969)
- Cessions anticipées	(14 924 742)	8 241 688	(6 683 054)
- Relocations	(1 337 806)	838 958	(498 848)
- Régularisations	0	0	0
Amortissements de l'exercice		(93 322 545)	(93 322 545)
Provisions de l'exercice			
- Dotations		(1 826 086)	(1 826 086)
- Reprises		748 231	748 231
- Soldes au 31 décembre 2004	487 752 354	(280 790 429)	206 961 925

**NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Titres de participation	15 950 460	16 533 513
Titres immobilisés	3 124 910	2 003 830
Prêts au personnel	673 781	552 923
Dépôts et cautionnements versés	17 880	17 880
<b>Montant brut</b>	<b>19 767 031</b>	<b>19 108 146</b>
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(450 000)	0
<b>Montant libéré</b>	<b>19 317 031</b>	<b>19 108 146</b>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(931 562)	(1 037 291)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(150 490)	
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
<b>Montant net</b>	<b>18 217 099</b>	<b>18 052 975</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2003	16 533 513	16 533 513	0
Additions de l'exercice			
- Tunis call center	75 000	75 000	0
- Tunisie valeurs	600 000	150 000	450 000
- Tuninvest Sicar	5 399	5 399	0
Cessions de l'exercice			
- Tunisia Safety Drive Compagnie	(42 962)	(42 962)	0
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(517 000)	(517 000)	0
- Tuninvest Sicar	(703 490)	(703 490)	0
<b>Soldes au 31 Décembre 2004</b>	<b>15 950 460</b>	<b>15 500 460</b>	<b>450 000</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

Tunisie leasing - (suite) -

	<b>Montant total</b>	<b>Partie libérée</b>
Soldes au 31 Décembre 2003	2 003 830	2 003 830
Additions de l'exercice		
- Etablissement Abdelmoula	350 010	350 010
- Hotel GRANADA	1 000 000	1 000 000
Cessions de l'exercice		
- OXIA	(33 330)	(33 330)
-Tourisme Balnéaire et Saharien	(109 100)	(109 100)
-FLEXOPRINT	(86 500)	(86 500)
<u>Soldes au 31 Décembre 2004</u>	<u>3 124 910</u>	<u>3 124 910</u>

**NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)**

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2004 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Date souscriptio n</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	8.00	2 989 599		1994/2001 /2002	35.17%
Tunisie Sicar	168 299	10.00	1 682 990		1997	44.00%
Tunisie Valeurs	15 000	100.00	1 617 699	450 000	1991/92/9 6/98/2004	30.00%
Tuninvest International Sicar	250 000	10.00	2 500 000		1998	25.00%
Tunisie Factoring	239 997	10.00	2 399 970		1999	54.54%
Tunis Call Center	22 497	10.00	224 970		1998/2004	21.43%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	29 244	100.00	2924 400		1998/2003	81.23%
S T I F	1	10.00	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10.00	1 500 000	0	2002	27.27%
Société moderne de titrisation	500	100.00	50 000		2002	10.00%
Esprit	5 000	10.00	50 000		2003	28.40%
Tunisia Safety Drive	501	100.00	10 822		2003	20.04%
			<u>15 950 460</u>	<u>450 000</u>		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2004 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Date souscriptio n</u>	<u>Observati on</u>
*B.T.S	500	10	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	24 090	10	240 900		2000	(*)
* TECHNOCARTERING	20 000	10	200 000		2001	(*)
* FLEXOPRINT	797	500	398 500		2001	(*)
* OXIA	2 501	10	25 010		2001	(*)
* AVITOP	5 049	10	50 490		2001	(*)
* S.P.P.A.S	2 200	50	110 000		2002	(*)
* S.T.P.A	990	500	495 000		2003	(*)
* GAN	25 000	10	250 000		2003	(*)
* Etablissement Abdelmoula	13 109	26.700	350 010		2004	(*)
* Hotel GRANADA	100 000	10	1 000 000		2004	(*)
			<u>3 124 910</u>	<u>0</u>		

(\*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

Tunisie leasing - (suite) -

**NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**  
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 388 901	340 278	355 922	1 373 257	786 993	324 492	355 922	755 563	617 694
<b>TOTAUX</b>		<b>1 388 901</b>	<b>340 278</b>	<b>355 922</b>	<b>1 373 257</b>	<b>786 993</b>	<b>324 492</b>	<b>355 922</b>	<b>755 563</b>	<b>617 694</b>

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

**NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Impayés	5 557 752	5 245 421
- Intérêts de retard à facturer	24 451	29 288
<b>Montant brut</b>	<b>5 582 203</b>	<b>5 274 709</b>
A déduire :		
- Provisions	(1 797 148)	(1 292 417)
- Produits réservés	(968 739)	(928 904)
<b>Montant net</b>	<b>2 816 316</b>	<b>3 053 388</b>
- Impayés	11 427 312	11 848 264
<b>Montant brut</b>	<b>11 427 312</b>	<b>11 848 264</b>
A déduire :		
- Provisions	(7 748 353)	(7 442 252)
- Produits réservés	(1 809 238)	(2 015 049)
<b>Montant net</b>	<b>1 869 721</b>	<b>2 390 963</b>
<b>Solde des clients et comptes rattachés</b>	<b>4 686 038</b>	<b>5 444 351</b>

**Note 9 (Suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers (a)	161 839 631	21 009 035	5 968 292	1 385 537	15 792 529	205 995 025
Impayés	613 423	672 981	787 749	592 554	14 318 357	16 985 064
Avances et acomptes reçus	(1 291 783)	(117 883)	(2 234)	(5)	(97 856)	(1 509 761)
Produits à recevoir	24 451	0	0	0	0	24 451
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>161 185 723</b>	<b>21 564 132</b>	<b>6 753 808</b>	<b>1 978 086</b>	<b>30 013 030</b>	<b>221 494 779</b>
Produits réservés	0	0	196 288	120 016	2 461 674	2 777 977
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>161 185 723</b>	<b>21 564 132</b>	<b>6 557 520</b>	<b>1 858 071</b>	<b>27 551 356</b>	<b>218 716 802</b>
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) (b)			3,03%	0,89%	13,50%	17,42%
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	10 558 754	0	0	0	0	10 558 754
<b>TOTAL HORS BILAN</b>	<b>10 558 754</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 558 754</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS A</b>	<b>171 744 477</b>	<b>21 564 132</b>	<b>6 557 520</b>	<b>1 858 071</b>	<b>27 551 356</b>	<b>229 275 556</b>
Garanties imputables sur risques encourus B	2 997 340	776 773	120 000	0	189 085	4 083 197
Garanties non imputables sur risques encourus	230 279 876	28 176 376	6 583 999	1 558 620	22 785 030	289 383 901
Provisions sur impayés C	0	0	162 960	113 938	9 268 604	9 545 502
Provisions affectées sur les encours D	0	0	180 441	224 109	5 359 337	5 763 888
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>233 277 215</b>	<b>28 953 149</b>	<b>7 047 400</b>	<b>1 896 667</b>	<b>37 602 056</b>	<b>308 776 488</b>
Leasing immobilier (décote 50%) E	26 341 797	3 786 438	1 017 365	233 028	3 898 034	35 276 662
<b>RISQUES ENCOURUS A-B-C-D-E</b>	<b>142 405 340</b>	<b>17 000 921</b>	<b>5 076 753</b>	<b>1 286 996</b>	<b>8 836 297</b>	<b>174 606 307</b>

Tunisie leasing - (suite) -

- (a) Valeur comptable nette des immobilisations en location, compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus à la clôture de l'exercice.  
 (b) Le ratio d'actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 /12/2004 s'établit à 17.42%

**NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Fournisseurs d'exploitation, avances	37 850	6 250
- Fournisseurs d'immobilisations, avances	166 040	203 587
- Avances et acomptes au personnel	6 880	12 334
- Autres créances sur le personnel	0	5 900
- Report d'impôts sur les bénéfices	0	523 534
- Compte courant Tunisie Factoring	31 811	30 446
- Compte courant S I M T	384 794	0
- Adhérents, contrats résiliés	47 608	47 608
- Autres comptes débiteurs	820 163	332 652
- Produits à recevoir des tiers	7 648	45 019
- Produits à recevoir sur contrats de portages	284 123	177 604
- Compte d'attente	60 055	53 527
- Charges constatées d'avance	1 450 175	923 140
<u>Total brut</u>	<u>3 297 147</u>	<u>2 361 601</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(30 621)	(30 621)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(47 890)	(47 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(32 716)	(32 716)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(38 362)	(36 927)
<u>Total net</u>	<u>3 147 558</u>	<u>2 213 447</u>

**NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Titres de placement	0	2 217
- Compte spécial ABC Tunisie en US\$	3 515 400	3 885 000
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	202 857	169 163
<u>Total</u>	<u>3 718 257</u>	<u>4 056 380</u>

**NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Banques	3 933 882	4 052 591
- Caisses	6 480	6 891
<u>Total</u>	<u>3 940 363</u>	<u>4 059 482</u>

**NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Capital social	(A)	20 000 000	17 500 000
- Actions propres		0	0
- Dividendes sur actions propres		300	0
- Réserve légale	(B)	1 558 905	1 383 482
- Réserves pour réinvestissements exonérés		5 036 843	5 036 843

Tunisie leasing - (suite) -

- Réserves affectées à l'augmentation du capital		0	2 500 000
- Autres réserves		40 000	0
- Résultats reportés		9 092 209	8 505 629
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>35 728 257</u>	<u>34 925 954</u>
Résultat de la période		2 889 825	3 508 471
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>38 618 082</u>	<u>38 434 425</u>

Résultat par action:

		31 décembre	31 décembre
		2004	2003
Résultat de la période (1)		2 889 825	3 508 471
Nombre d'actions (2)		2 000 000	1 750 000
Résultat par action (1) / (2)		1.445	2.005
Résultat par action (ajusté)	(D)	1.445	1.754

(A) Au 31 décembre 2004, le capital social est de DT : 20.000.000 composé de 2.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité ( voir note 1).

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Dans la mesure où l'émission d'actions gratuites dans le cadre de l'augmentation de capital effectuée en 2004 est une émission sans contrepartie, elle est traitée comme si elle s'était produite avant l'ouverture de la période présentée à titre comparatif. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au titre de l'exercice 2003 présenté à titre comparatif a été, en conséquence, ajusté.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2004**  
(exprimé en dinars)

	Capital social	Actions Propres	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour réinvestissements	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2002	15 000 000	0	5 000 000	1 203 422		5 036 843	7 423 891	3 632 799	37 296 955
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22/05/2003				180 060			3 421 130	(3 632 799)	(31 609)
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2002							(2 331 000)		(2 331 000)
Dividendes sur actions propres							0		0
Dotation au fonds social							(40 000)		(40 000)
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 1er novembre 2001	2 500 000		(2 500 000)				0	0	0
Modification comptable							31 608		31 608
Résultat de l'exercice 2003*								3 508 471	3 508 471
<b>Solde au 31 Décembre 2003</b>	<b>17 500 000</b>	<b>0</b>	<b>2 500 000</b>	<b>1 383 482</b>		<b>5 036 843</b>	<b>8 505 629</b>	<b>3 508 471</b>	<b>38 434 425</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 10/06/2004				175 424			3 333 047	(3 508 471)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2003							(2 706 000)		(2 706 000)
Dotation au fonds social					40 000		(40 000)		0
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 1er novembre 2001	2 500 000		(2 500 000)				0	0	0
Rachat actions propres		(4 700)							(4 700)
Cession actions propres		4 700					(468)		4 232
Dividendes sur actions propres							300		300
Résultat au 31 décembre 2004								2 889 825	2 889 825
<b>Solde au 31 Décembre 2004</b>	<b>20 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 558 906</b>	<b>40 000</b>	<b>5 036 843</b>	<b>9 092 508</b>	<b>2 889 825</b>	<b>38 618 082</b>

Tunisie leasing - (suite) -

## NOTE 14 : EMPRUNT

**TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2004**  
 ( exprimé en dinars )

DESIGNATION		Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
							Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>BANQUES LOCALES</b>			47 439 000	30 700 000	30 627 454	47 511 546	33 098 995	14 412 551
* AMEN BANK		7 500 000	400 000	0	400 000	0	0	0
* AMEN BANK		8 000 000	3 000 000	0	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000
* AMEN BANK UNION INTERNATIONALE DE BANQUE		10 000 000	0	10 000 000	1 875 000	8 125 000	5 625 000	2 500 000
* CITIBANK		3 000 000	500 000	0	500 000	0	0	0
* CITIBANK		5 000 000	7 600 000	0	7 600 000	0	0	0
* STUSID		2 500 000	1 750 000	0	500 000	1 250 000	750 000	500 000
* BTKD		2 000 000	1 336 000	0	664 000	672 000	0	672 000
* BTKD		2 000 000	1 834 000	0	664 000	1 170 000	506 000	664 000
* BTKD		3 000 000	0	3 000 000	0	3 000 000	2 250 000	750 000
* B.E.S.T BANK		3 000 000	3 000 000	9 000 000	12 000 000	0	0	0
* A.B.C TUNISIE		3 700 000	3 700 000	0	3 700 000	0	0	0
* A.B.C TUNISIE		3 700 000	0	3 700 000	0	3 700 000	0	3 700 000
* TRESOR TUNISIEN		14 319 000	14 319 000	0	0	14 319 000	14 319 000	0
* BANQUE DE L'HABITAT		5 000 000	5 000 000	0	724 454	4 275 546	3 648 995	626 551
* BILLETS DE TRESORERIE		5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	10 000 000	6 000 000	4 000 000
<b>BANQUES ETRANGERES</b>			30 654 956	31 499 864	10 360 547	51 794 273	41 764 000	10 030 273
* Crédit BIRD 3678 TUN (a)	US\$	6 000 000	4 142 893	0	389 125	3 753 768	3 345 768	408 000
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN) (b)	US\$	6 000 000	5 105 849	0	680 782	4 425 067	3 744 289	680 778
* Crédit FMO III (e)	EUR	2 500 000	1 198 102	0	798 734	399 368	0	399 368
* Crédit FMO IV (f)	EUR	3 000 000	4 152 000	0	1 038 000	3 114 000	2 076 000	1 038 000
* JEXIM BANK (g)	JPY	1 400 000	10 551 714	0	1 406 895	9 144 819	7 737 914	1 406 905
* BEI (credit participatif) (h)	ECU	1 279 738	1 619 398	0	258 500	1 360 898	1 360 898	0
* A.B.C TUNIS (i)	US\$	3 000 000	3 885 000	3 515 400	3 885 000	3 515 400	0	3 515 400
* B.A.D	EUR	8 000 000	0	12 230 800	1 903 511	10 327 289	7 745 467	2 581 822
* B.E.I	EUR	7 148 963	0	10 873 000	0	10 873 000	10 873 000	0
* PROPARCO	EUR	4 000 000	0	4 880 664	0	4 880 664	4 880 664	0
<b>TOTAL DES CREDITS BANCAIRES</b>			<b>78 093 956</b>	<b>62 199 864</b>	<b>40 988 001</b>	<b>99 305 819</b>	<b>74 862 995</b>	<b>24 442 824</b>

(a) Le taux d'intérêt correspond au coût moyen des ressources majoré de 0,5%;

Le risque de change est garanti par le fonds de péréquation de change moyennant le paiement, à chaque échéance, d'une commission égale au différentiel entre le TMM majoré de 0,5% et le taux du crédit.

(b) L'Etat Tunisien a consenti le 27 Novembre 1995 à la société un financement subsidiaire sur le prêt BIRD n° 3671 TUN;

Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de US\$ : 6.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5%, sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.

(e) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR: 2.500.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,25% sans que ce taux ne soit inférieur à 7,5%.

(f) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR: 3.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,25% sans que ce taux ne soit inférieur à 7,5%.

(g) L'Etat Tunisien a consenti le 15 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J. EXIM BANK du 27 Mai 1997;

Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 14.000.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5%, sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.

(h) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à ECU: 1.279.738 (utilisations à fin 1998), rémunéré à concurrence de 75% des dividendes et 50% des plus values éventuelles des titres financés; les moins values éventuelles seront supportées par la BEI.

## Tunisie leasing - (suite) -

(i) Le crédit a été contracté, sur autorisation de la BCT en date du 11 avril 2002, pour la constitution d'un dépôt de garantie auprès de l'ABC TUNISIE.

(ii)

Ce dépôt est rémunéré aux mêmes conditions de rémunération du crédit.

**NOTE 14 (Suite) : EMPRUNT****TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2004**

( exprimé en dinars )

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 1999 I	7.00%	10 000 000	2 000 000		2 000 000	0	0
* Emprunt obligataire 1999 II	7.00%	10 000 000	2 000 000		2 000 000	0	0
* Emprunt obligataire 2000	7.00%	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000	0
* Emprunt obligataire 2001 I	7.40%	10 000 000	6 000 000		2 000 000	4 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2001 II	7.40%	10 000 000	8 000 000		2 000 000	6 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2002 I	7.40%	15 000 000	12 000 000		3 000 000	9 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2002 II	7.40%	10 000 000	10 000 000	0	2 000 000	8 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2003	7.40%	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	8 000 000
* Emprunt obligataire 2004	7.40%	15 000 000	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>		<b>54 000 000</b>	<b>15 000 000</b>		<b>15 000 000</b>	<b>54 000 000</b>	<b>38 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>132 093 956</b>	<b>77 199 864</b>		<b>55 988 001</b>	<b>153 305 819</b>	<b>112 862 995</b>

**NOTE 15 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Dépôts et cautionnements reçus	3 650 388	3 095 793
<u>Total des autres passifs financiers</u>	<u>3 650 388</u>	<u>3 095 793</u>

**NOTE 16 : PROVISIONS**

Les provisions se détaillent par nature comme suit :	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Provisions pour risques non identifiés (A)	31 556	20 227
- Provisions pour impôt différé (B)	177 760	391 085
- Autres provisions pour risques	207 470	90 771
<u>Total des provisions</u>	<u>416 786</u>	<u>502 083</u>

(A) Voir note 2-5 : Politique de provisions

(B) Voir note 2-6 : Provisions pour impôt

**NOTE 17 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	44 138	218 216
- Factures non parvenues	105 292	172 176
<u>Sous total</u>	<u>149 430</u>	<u>390 392</u>
Fournisseurs d'immobilisations		
- Factures d'achats d'immobilisations	2 339 058	2 767 254
- Effets à payer	5 579 061	5 675 221
- Factures non parvenues	237 879	1 470 959
- Retenues de garantie	232 083	
<u>Sous total</u>	<u>8 388 081</u>	<u>9 913 434</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>8 537 511</u>	<u>10 303 826</u>

Tunisie leasing - (suite) -

**NOTE 18 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Avances et acomptes reçus des clients	1 509 761	1 788 637
- Personnel, remunerations dues	183	158
- Personnel, provisions pour congés payés	198 895	164 895
- Personnel, autres charges à payer	144 239	114 531
- Etat, retenues sur salaires	26 004	22 569
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	50 498	31 614
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	99 441	138 828
- Etat, impôts sur les bénéfices	283 846	0
- Etat, TVA à payer	268 427	125 132
- Etat, autres impôts et taxes à payer	754 895	754 751
- Actionnaires, dividendes à payer	2 409	13 253
- C.N.S.S	86 353	79 557
- Autres comptes créditeurs	183 081	12 027
- Diverses charges à payer	54 616	269 375
- Charges à payer sur contrats de portage	11 607	4 369
- Loyers constatés d'avance	8 147 940	7 451 224
<u>Total</u>	<u>11 822 195</u>	<u>10 970 920</u>

**NOTE 19 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	16 000 000	15 000 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	10 412 551	19 752 454
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	10 030 273	8 361 414
- Echéances à moins d'un an sur billets de trésorerie à long terme	4 000 000	0
<u>Sous total (voir note 14)</u>	<u>40 442 824</u>	<u>43 113 868</u>
- Billets de trésorerie	20 100 000	30 600 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 426 252	1 372 285
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	532 049	735 379
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 017 034	578 030
- Banques, découverts	1 954 284	6 610 381
<u>Total</u>	<u>66 472 443</u>	<u>83 009 943</u>

**NOTE 20 : REVENUS DE LEASING**

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Loyers de leasing	114 144 203	103 971 572
- Intérêts intercalaires	134 306	138 894
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>114 278 509</u>	<u>104 110 466</u>
- Intérêts de retard	925 952	1 171 643
- Transferts en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	2 432 736	2 324 724
. Intérêts de retard antérieurs	511 217	417 366
- Produits réputés réservés en fin de période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(2 126 808)	(2 432 736)
. Intérêts de retard	(651 169)	(511 217)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>165 976</u>	<u>(201 863)</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(93 322 545)	(84 133 444)
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>22 047 892</u>	<u>20 946 802</u>

Tunisie leasing - (suite) -

**NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Intérêts des emprunts obligataires	4 514 861	4 007 424
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 806 308	2 690 739
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 298 868	1 719 567
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	367 230	70 539
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	324 493	287 302
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>10 311 760</u>	<u>8 775 571</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	422 677	323 436
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1 214 374	2 123 262
- Pénalités fiscales et sociales	1 742	0
- Autres	17 704	-3 660
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 656 497</u>	<u>2 443 038</u>
- Intérêts refacturés	0	0
<u>Total général</u>	<u>11 968 257</u>	<u>11 218 609</u>

**NOTE 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Produits des participations	355 497	515 632
- Produits des titres Immobilisés	177 518	93 341
- Revenus des autres créances immobilisées	35 122	40 976
- Revenus des valeurs mobilières de placement	3 721	156
<u>Total</u>	<u>571 858</u>	<u>650 105</u>

**NOTE 23 : CHARGES DE PERSONNEL**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Salaires et complément de Salaires	1 452 256	1 318 550
- Bonus	122 000	174 000
- Indemnités représentatives de frais	104 319	63 483
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	256 163	237 433
- Autres charges sociales	128 093	109 778
<u>Total</u>	<u>2 062 831</u>	<u>1 903 244</u>

**NOTE 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Achat de matières et fournitures	66 030	76 862
<u>Total des achats</u>	<u>66 030</u>	<u>76 862</u>
- Locations	240 095	270 321
- Charges locatives et de copropriété	41 104	44 354
- Entretien et réparations	100 907	107 403
- Primes d'assurances	35 274	20 078
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	197 013	182 159

Tunisie leasing - (suite) -

<u>Total des services extérieurs</u>	<u>614 393</u>	<u>624 315</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	385 767	381 285
- Publicités, publications, relations publiques	220 663	255 758
- Déplacements, missions et réceptions	292 108	225 410
- Frais postaux et de télécommunications	228 285	224 510
- Services bancaires et assimilés	149 470	120 161
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 276 293</u>	<u>1 207 124</u>
- Jetons de présence	18 000	18 000
- Frais du contentieux	3 504	2 561
- Autres	6 246	4 462
<u>Total des charges diverses</u>	<u>27 750</u>	<u>25 023</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	41 665	37 531
- T.C.L	60 000	60 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	25 259	33 389
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>126 924</u>	<u>130 920</u>
<u>Total général</u>	<u>2 111 390</u>	<u>2 064 244</u>

**NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	3 480 176	3 614 796
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 121 529)	(665 174)
- Créances radiées	469 959	690 427
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(469 959)	(599 298)
<u>Total des dotations aux provisions</u>	<u>2 358 647</u>	<u>3 040 751</u>
- Reprises de provisions non affectées	0	(1 140 615)
- Dotations aux provisions non affectées	11 329	0
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>2 369 976</u>	<u>1 900 136</u>

Compte tenu de la variation des produits réservés, les besoins de provisionnement de la société se sont élevés à 2 192 671 Dinars détaillés comme suit :

- Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	2 358 647
- Variation des produits réservés	(165 976)
<b><u>Besoin au titre des créances douteuses</u></b>	<b><u>2 192 671</u></b>

Ce besoin de provisionnement a été couvert comme suit :

- Contribution de l'exercice établie conformément à la politique générale de la société (1% de l'encours des loyers des contrats actifs)	2 204 000
- Complément prélevé sur les provisions non affectées	0
- Provisions non affectées	(11 329)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>2 192 671</u></b>

Tunisie leasing – (suite) –

**NOTE 25 bis : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES**

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	150 490	0
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	<u>(105 729)</u>	<u>(161 451)</u>
<u>Total</u>	<u>44 761</u>	<u>(161 451)</u>

**NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	233 417	128 472
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	203 108	199 837
- Dotations aux résorptions des Charges à répartir	0	66 216
- Dotations aux provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	0	17 880
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	2 293	41 843
- Dotations aux provisions pour risques et charges	116 699	64 088
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(857)	
<u>Total</u>	<u>554 660</u>	<u>518 336</u>

**NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	82 067	107 320
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	4 252	25 707
- Autres gains sur éléments exceptionnels	<u>6 461</u>	<u>4 000</u>
<u>Total</u>	<u>92 780</u>	<u>137 027</u>

**NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	12 109	329
- Pénalités sociales	0	172 512
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	18 641	52 314
- Réduction de valeur des AAI	0	51 451
<u>Total</u>	<u>30 750</u>	<u>276 606</u>

**NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES**

	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Bénéfice comptable	3 863 443	4 244 990
A réintégrer		
- Amortissements financiers	780 779	1 349 576
- Différences entre amortissements fiscaux et amortissements financiers des immobilisations cédées au cours de l'exercice	291 323	0
- Dotations aux provisions	3 491 505	3 614 797

Tunisie leasing - (suite) -

- Provisions fiscales 2001 pour affaires en cours	3 015 880	3 004 701
- Diverses charges non déductibles	397 712	313 420
<b>A déduire</b>		
- Différences entre amortissements financiers et amortissements fiscaux des immobilisations cédées au cours de l'exercice		478 563
- Provisions fiscales 2001 pour affaires en cours	3 015 880	3 004 701
- Reprises sur provisions comptables	213 326	1 311 451
- Dividendes et tantièmes	349 497	513 631
<b>Bénéfice fiscal avant provisions</b>	<b>8 261 939</b>	<b>7 219 138</b>
Provisions pour créances douteuses	3 480 176	3 614 797
<b>Bénéfice fiscal</b>	<b>4 781 763</b>	<b>3 604 341</b>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions non soumises au minimum d'impôt	0	0
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	2 000 000	1 500 000
<b>Base imposable</b>	<b>2 781 763</b>	<b>2 104 341</b>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	973 618	736 519
- Excédent d'impôt dégagé sur la déclaration de l'exercice précédent	0	0
- Acomptes provisionnels payés	(689 765)	(1 283 588)
- Retenues sur placements	(7)	(6 352)
- Impôts liés aux modifications comptables	0	29 887
<b>Impôt à payer (report)</b>	<b>283 846</b>	<b>(523 534)</b>

**NOTE 30 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

		31 décembre 2004	31 décembre 2003
- Banques	+ Note 12	3 933 882	4 052 591
- Caisses	+ Note 12	6 480	6 891
- Banques, découverts	- Note 19	(1 954 284)	(6 610 381)
		<u>1 986 079</u>	<u>(2 550 899)</u>

**NOTE 31: ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31-12-2004**

(en dinars) 31/12/2004 31/12/2003

<b>PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>29 930 000</b>	<b>29 960 000</b>
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANK	13 500 000	13 500 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) Amen BANK	8 000 000	8 000 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) ABC	1 000 000	1 000 000
Caution (TF) pour crédit auprès de la BTEI	5 000 000	5 000 000
Caution données par TL à la SNMVT en faveur de TF (portage sur les titres de Call Center)	30 000	60 000
Caution en faveur de la SIMT (sur crédit STB)	2 400 000	2 400 000
<b>ENGAGEMENTS DONNEES</b>	<b>21 164 278</b>	<b>15 710 953</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrat signés non encore mis en force)	10 558 754	7 892 322
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrat non encore signés)	10 487 648	7 758 631
Contrats de portage signés et non encore concrétisés	117 876	60 000
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>237 895 732</b>	<b>226 867 678</b>
Caution données par TF à la SNMVT en faveur de TL (portage sur les titres de Call Center)	30 000	60 000
Garanties reçues (hypothèques sur les contrats actifs)	7 081 771	16 498 943
Garanties reçues (aval sur billet de trésorerie)	10 000 000	0
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	432 810	120 130
Loyers à échoir sur contrats actifs	220 351 151	210 188 605
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>8 240 000</b>	<b>0</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés:		
OPEC (4 millions EUR)	6 500 000	0
PROPARCO (4 millions EUR)	1 500 000	0
BEI (7 148 963 EUR)	240 000	0

Tunisie leasing - (suite) -

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004**

En application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de la société Tunisie Leasing couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2004. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société Tunisie Leasing. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers provisoires annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Le Commissaire aux comptes**

**Noureddine HAJJI**

**Tunis, le 27 janvier 2005**